

«Un été chaud en actu !!»

Après l'élection par le conseil d'administration de la FNSIP-BM, à l'occasion du congrès de Paris des 13 et 14 juin derniers, nous avons rapidement repris les dossiers en cours et commencé les travaux en lien avec la loi de santé 2014.

En effet, les concertations pour la loi de santé 2014 s'achèvent tout juste ; un groupe de travail de la FNSIP-BM a rendu ses conclusions fin juillet au cabinet de la ministre ! Les questions de mise en responsabilité des internes, de définition des compétences, d'inter-professionnalité, les actions de prévention et de participation à la santé au niveau du territoire sont au cœur du dispositif. Nous serons également vigilants quant à la conservation des avancées obtenues ainsi qu'aux amendements qui seront proposés suite à l'exposé de ce projet de loi en conseil des ministres (septembre 2014).

Pour la biologie médicale, grâce au décret autorisant les remplacements, vous pourrez assurer vos fonctions en toute légalité ; toutes les recommandations se trouvent sur notre site www.fnsip.fr. L'actualité reste chargée avec la parution des décrets faisant suite à la loi portant réforme de la biologie médicale : Commission Nationale de la Biologie Médicale (composition et missions), validation H24, décret sur les SPFPL, décret sur les actes et prélèvements de biologie médicale, décret sur le diagnostic pré-natal...

Nous sommes également fiers d'avoir l'opportunité de participer au travail d'harmonisation européenne des qualifications des Specialists in Laboratory Medicine (biologistes médicaux).

Pour la pharmacie hospitalière, la publication du décret d'exclusivité d'exercice interviendra incessamment sous peu et nous avons déjà du répondre à certaines attaques dans la presse spécialisée (Lequotidiendupharmacien). Aujourd'hui, le DES qualifiant de pharmacie, du fait de l'arbitrage en faveur du décret d'exclusivité, interviendrait après le cycle de concertation de la réforme du troisième cycle des études médicales.

La loi de santé 2014 laisse la porte ouverte à la qualification du DES par la définition attendue des compétences et leur correspondance aux objectifs de santé publique. Nous serons sur le qui-vive pour la rentrée parlementaire afin de profiter de la loi pour initier cette réforme et la reconnaissance de l'internat en pharmacie comme spécialité à part entière. Entre-temps, le décret d'exclusivité ouvrira la voie aux remplacements en PUI sur les postes autres que celui de pharmacien gérant.

Nous allons lancer en août une grande enquête sur le DES de pharmacie à laquelle votre participation est essentielle, pour l'amélioration de nos maquettes comme pour l'encadrement ou la qualité des stages. Et, pour le congrès de Rennes en octobre, nous vous ferons part des résultats issus de l'enquête européenne sur l'internat de pharmacie en Europe. D'autres enquêtes vont bientôt être lancées afin d'ouvrir de nouvelles voies pour les étudiants et internes de pharmacie.

Pour l'option PIBM, nous essayerons de développer les partenariats industriels dans différents domaines d'activités (R&D, Affaires réglementaires, Marketing...) afin d'étendre l'offre de stages auxquelles pourront prétendre les internes. La visibilité de cette option vis-à-vis du monde industriel reste à développer et nous souhaitons engager une communication plus importante avec nos partenaires de manière à mieux faire connaître nos compétences et notre attractivité.

Dans le cadre du DES IPR, une trame de maquette a été réalisée en collaboration avec les internes de chaque ville. Nous espérons pouvoir la faire valider par les coordinateurs. Deux enquêtes à venir permettront de mieux connaître l'état actuel de la recherche pendant l'internat pour nous aider à valoriser au mieux la recherche.

Par ailleurs, depuis la grève de 2012, nous travaillons avec les autres syndicats d'internes et la DGOS à l'évolution des statuts et à la redéfinition et l'amélioration de la protection sociale et du temps de travail des internes.

le bulletin d'informations de la fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie et en biologie médicale

La Commission Européenne a intimé à la France de réduire de onze à dix demi-journées le temps de travail hebdomadaire des internes. Elle exige d'intégrer le temps de formation théorique universitaire au temps de travail afin de limiter celui-ci à 48h par semaine sur une moyenne trimestrielle. Dans ce contexte, les tableaux de service deviendront opposables, tout comme le respect du repos de sécurité. Les propositions actuelles de la DGOS ne correspondent pas aux demandes de l'UE ni aux positions défendues par la FNSIP-BM et les autres syndicats ; à savoir la sanctuarisation de nos deux demi-journées de formation et la rémunération des astreintes du samedi matin (nous vous invitons à signer la pétition et à regarder la vidéo réalisée en partenariat avec l'ISNI).

En parallèle, la DGOS a diffusé le guide de protection sociale pour toute la fonction publique hospitalière ; celui pour les internes est à destination des Affaires Médicales alors qu'il vous était initialement destiné (retrouvez-le sur notre site). Nous tâcherons de le rendre plus compréhensible, par exemple au moyen de fiches simplifiées. Toujours à l'initiative du groupe de travail protection sociale, et pour mieux porter la voix des internes en pharmacie et en biologie médicale, nous avons lancé une enquête sur les années recherches. Celle-ci concerne tous les internes désirant candidater ou ayant candidaté, l'ayant obtenue ou non. Notre motivation est liée à l'évaluation des critères d'attribution et à l'impact du doublement du nombre de bourses obtenues en 2013 qui pourraient être remis en cause.

Sur un autre registre, l'Ordre des pharmaciens, suite aux réunions de concertation régionales et à l'enquête menée cette année à destination des étudiants et pharmaciens de moins de 35 ans à laquelle vous avez massivement participé (MERCI !) se poursuit : une vague de consultations par mail est en cours pour soumettre au vote les propositions synthétisées. Une journée spéciale, en présence de l'Ordre, de l'ANEPPF et de la FNSIP-BM, se tiendra le 9 octobre 2014 à la mutualité à Paris pour finaliser les recommandations établies qui seront ensuite soumises à la ministre de la santé.

Concernant les relations universitaires, la FNSIP-BM était présente à la conférence des doyens qui a eu lieu le mercredi 9 juillet dernier. De nombreux sujets ont été abordés et notamment les postes d'assistant hospitalo-universitaire (AHU) dont le nombre est actuellement de 63 en France (27 en biologie médicale, 30 en pharmacie hospitalière et 4 autres -radiopharmacie,...).

La présidente de l'ordre, Madame Isabelle Adenot, qui a fait l'honneur de sa présence lors de cette conférence a abordé différents sujets : le numérisé clausus de 1ère année, l'attractivité de la profession, l'adéquation entre le numérisé

clausus du concours de l'internat et le nombre de postes à la sortie, le DPC (développement professionnel continu), les sites de vente de médicaments en ligne ou encore le rapport de l'IGF qui fait tant réagir en ce moment...

Toujours dans le cadre de la formation nous avons participé avec les autres organisations étudiantes de santé et la fédération des assemblées générales étudiantes (la FAGE, dont nous sommes membre) à la mission LMD des études de santé, sous la houlette de JF Girard. Nous avons pu y évoquer l'importance de traiter cette réforme dans sa globalité, et non pas sous la seule vision de la licence, tout en mettant en avant la place de nos stages, l'articulation des masters avec l'internat et le fait de ne pas vouloir d'une licence fourre-tout indifférenciée sans sélection à l'entrée.

Nouveauté au sein du bureau de la FNSIP-BM !

A l'occasion du congrès de Paris les 13 et 14 juin derniers, deux nouveaux postes ont été créés : Vice Président International biologie médicale, Gaëlle Tachon, et Vice Président International pharmacie hospitalière, Mylène Tisseyre. De nos jours la plupart des grandes décisions se prennent sur un plan international ; que ce soit au niveau européen ou, au sens plus large, au niveau mondial. Il est donc important que les internes puissent avoir des représentants qui suivent l'actualité internationale relative à nos études et à nos professions, tout en construisant des relations pérennes avec les associations d'étudiants et les sociétés savantes européennes et internationales.

Comme vous le voyez, grâce à un travail continu depuis plusieurs années, la pharmacie et la biologie médicale ont rattrapé le train des réformes ! Grâce à votre participation aux enquêtes, à votre soutien par votre présence lors des congrès et les questions que vous nous soumettez, nous sommes aujourd'hui en mesure d'être pleinement actifs et écoutés pour garantir la qualité de notre formation, ainsi que notre insertion professionnelle. En espérant que cette lecture vous aura convaincu de participer aux enquêtes et aux congrès de la FNSIP-BM, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une excellente fin d'été et à vous donner rendez-vous fin octobre à Rennes !

Thomas Riquier & Mickaël Fortun
Co-Présidents de la FNSIP-BM